

LICENCE 2 LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES - PARCOURS ALLEMAND

MERCI DE COMPLÉTER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS

N° étudiant : _____

Reçu lors de votre inscription administrative auprès de l'Université de Lille

(<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater-sinscrire/>)

NOM : _____

NOM marital : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____

Adresse (obligatoire) : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

☐ Je suis salarié, indépendant (hors contrat étudiant)

☐ Je suis demandeur d'emploi, indiquez le numéro de la carte *France Travail* : _____

☐ Je suis chargé de famille

☐ Je suis retraité, indiquez la date de passage en retraite : _____

☐ Je suis en double cursus

☐ Je suis redoublant

☐ Je suis en chevauchement

☐ Je suis en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap doivent exclusivement payer par chèque.

Dans l'attente du rendez-vous auprès du BVEH, sous réserve de la réception du chèque, les accès au cours seront ouverts.

☐ Autre situation particulière : _____

PIÈCES À NOUS FOURNIR

- **Le règlement**
Voir le cadre « *MODES DE REGLEMENT* » ci-dessous
- **Le formulaire « Règles de fonctionnement » daté et signé**

RÈGLEMENT

EN FORMATION INITIALE

- ☐ **Option 1** Paiement unique d'une valeur de 500 € pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année
- ☐ **Option 2** Paiement en 2 fois, soit 250 € par semestre pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année
- ☐ **Option 3** Paiement par Unité d'Enseignement (*pour les étudiants redoublants*) : _____ x 30 € = _____ €

☐ **PAR CHÈQUE**

Chèque (sauf chèque étranger) à l'ordre de **M. l'agent comptable de l'Université de Lille**

N° chèque : _____ / _____

Banque : _____

Rappel : les étudiants en situation de handicap sont priés de choisir ce mode de règlement en attendant la décision du BVEH.

☐ **PAR VIREMENT**

Veuillez renseigner comme motif du virement les informations suivantes : **NOM Prénom Filière EAD n°étudiant**
(ex : DUPONT Marie L3 Russe EAD 12141516). **Veuillez joindre impérativement avec votre dossier la preuve de virement.**

IBAN : FR76 1007 1590 0000 0010 1980 357

BIC : TRPUFRP1

EN FORMATION CONTINUE (reprise d'études)

- ☐ **Autofinancement (Le paiement sera à effectuer à réception du contrat de formation)**

- ☐ **CPF**

Rappel : les stagiaires de la formation continue ne doivent pas s'acquitter des droits d'inscription et de la CVEC.

Le dossier d'inscription ainsi que toutes les pièces justificatives sont à retourner impérativement avant le 30 septembre 2026 par mail :

flcs-ead@univ-lille.fr pour les étudiants inscrits en **formation initiale**

flcs-fc@univ-lille.fr pour les étudiants inscrits en **formation continue**

OU par courrier à l'adresse suivante :

Université de Lille – Campus Pont-de-Bois, Faculté des Langues, Cultures et Sociétés, (préciser *FORMATION INITIALE* ou *FORMATION CONTINUE*) Rue du Barreau – B.P.60149, 59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

ALLEMAND – Licence 2 ^{ère} année – Semestre 3		ALLEMAND – Licence 2 ^{ère} année – Semestre 4	
Il faut suivre l'ensemble des UE sauf quand un choix est demandé <u>BCC 1 : Comprendre, formuler et traduire un discours oral ou écrit en allemand</u> □ UE 1.1 : Grammaire contrastive et thème grammatical □ UE 1.2 : Atelier d'écriture franco-allemand □ UE 1.3 : Compréhension et production orales / tandem □ UE 1.4 : Version écrite <u>BCC 2 : Contextualiser, analyser des documents littéraires, historiques, culturels en allemand</u> □ UE 2.1 : Littérature et méthodologie □ UE 2.2 : Civilisation et méthodologie □ UE 2.3 : Apports culturels <u>BCC 3 : Anticiper le monde professionnel</u> 1 Parcours au choix (toutes les UE du parcours choisi doivent être suivies) : □ <u>Option traduction & médiation interculturelle</u> UE 3.1 : Le français pour la traduction UE 3.2 : Intelligence artificielle et écriture traductive □ <u>Option renforcement en allemand</u> UE 3.1 : Renforcement en allemand : langue et culture UE 3.2 : Renforcement en allemand : CRL □ UE 3.3 : Transition écologique pour un développement soutenable / modules thématiques □ UE 3.4 : Langue vivante 2 (<u>Choix parmi la liste ci-dessous obligatoire</u>)		Il faut suivre l'ensemble des UE sauf quand un choix est demandé <u>BCC 1 : Comprendre, formuler et traduire un discours oral ou écrit en allemand</u> □ UE 1.1 : Grammaire contrastive et thème grammatical □ UE 1.2 : Langue / Atelier de théâtre franco-allemand □ UE 1.3 : Version écrite et orale <u>BCC 2 : Contextualiser, analyser des documents littéraires, historiques, culturels en allemand</u> □ UE 2.1 : Littérature et méthodologie □ UE 2.2 : Civilisation et méthodologie □ UE 2.3 : Apports culturels <u>BCC 3 : Anticiper le monde professionnel</u> 1 Parcours au choix (toutes les UE du parcours choisi doivent être suivies) : □ <u>Option traduction & médiation interculturelle</u> UE 3.1 : Le français de spécialité et la médiation culturelle UE 3.2 : Humanités environnementales et réalités culturelles □ <u>Option préparation concours allemand</u> UE 3.1 : Analyse et argumentation UE 3.2 : Lieux de mémoire □ UE 3.3 : UEPE spécifique faculté LCS □ Option 1 : Pratiques culturelles □ Option 2 : Arts visuels cinéma italien □ Option 3 : L'espion à l'écran □ Option 4 : Initiation aux relations internationales OU □ UE 3.3 : Stage □ UE 3.4 : Langue vivante 2 (<u>Choix parmi la liste ci-dessous obligatoire</u>)	
Langue vivante 2 1 Langue au choix (pour les années 2 et 3 vous devrez garder la langue suivie au semestre 2) :			
□ Anglais (niveau B1.2) □ Espagnol (niveau B1.2) □ Italien (niveau B1.2)	□ Arabe (niveau A1.2) □ Hébreu (niveau A1.2) □ Persan (niveau A1.2) □ Italien (niveau A1.2)	□ Néerlandais (niveau A1.2) □ Portugais (niveau A1.2) □ Russe (niveau A1.2) □ Tchèque (niveau A1.2)	

REGLES DE FONCTIONNEMENT

I. DROIT D'USAGE DES SUPPORTS DE COURS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Les supports de cours mis à dispositions des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement à Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

II. TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel de l'Enseignement à distance de la Faculté des Langues, Cultures et Sociétés, peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc. Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite, ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

III. ANNULATION D'INSCRIPTION

FORMATION INITIALE :

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours (même en cas de non connexion). En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossiers correspondant à 25% du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 40€ seront déduits du remboursement. Les demandes d'exonération et de remboursement feront l'objet d'un examen par une commission.

FORMATION CONTINUE : Ce document n'a pas de valeur contractuelle. Pour toute information faisant foi, il convient de se référer au contrat de formation ou à la convention. En cas de délai lié à la mise en place du paiement par un financeur ou pour toute autre raison administrative, l'accès aux cours pourra être accordé dès réception du devis signé, dans l'attente de la signature du contrat ou de la convention.

Je soussigné

Inscrit en

A

Le

Signature : précédée de la mention « lu et approuvé »